



**Le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017  
de 9H30 à 16H30  
à l'Espé de Reims  
(11 rue Gabriel Voisin)**

## **LA FONCTION PUBLIQUE AU XXI<sup>ème</sup> siècle**

**STAGE SYNDICAL animé par  
GÉRARD ASCHIÉRI,  
ancien secrétaire général de la FSU**

La FSU participe aux frais de déplacements des syndiqués, essayez de vous grouper. Le repas pourra être pris en commun, la FSU prendra en charge les frais de restauration des syndiqués.

L'autorisation d'absence est de droit si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage, soit **avant le 28 avril 2017**. Elle est à faire auprès du chef d'établissement en utilisant le modèle suivant :

Nom, prénom.  
Établissement.

à Mme La Rectrice  
Sous couvert de  
M. le Principal / Proviseur

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le .. ..  
.... toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale organisé par la FSU sous l'égide de l'IHRSES.  
Ce stage aura lieu à Reims.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, mes salutations respectueuses.

Date et signature

### **STAGE FONCTION PUBLIQUE du 1<sup>er</sup> juin 2017**

Inscription au stage à retourner à la FSU 15 Boulevard de la Paix 51100 Reims ou par mail : [fsu51@fsu.fr](mailto:fsu51@fsu.fr)

Nom : ..... Prénom : .....

Établissement : .....

Adresse personnelle : .....

Tél : ..... Mail : .....

Prendra le repas de midi :                    oui                    non

Si vous avez une question ou une remarque préalable, indiquez-le.